

### RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs et du cahier des charges des Grands Prix.

La Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances. Toute modification de ce présent règlement fera l'objet d'une concertation entre la LRGR et la Commission Sportive du Golf Club du Colorado.

#### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition de Ligue vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve.
- Ouvert aux joueurs licenciés de la ffgolf, dans la limite des places disponibles.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de clôture des inscriptions.
- Chaque joueur doit avoir enregistré un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de golf de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2022 ou 2023, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions. Tout joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.
- **ÉPREUVE NON-FUMEURS (Vademecum 2024 : règlement général des épreuves fédérales amateurs - page 52) :** Il est interdit aux joueurs et à leur cadet de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînements et du parking.

#### 2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à 66 participants maximum dont un quota de 15 places pour les Dames. Les inscrits de la SÉRIE 1 seront retenus en premier, dans l'ordre croissant des index. Les places restantes pour la SÉRIE 2 seront également attribuées dans l'ordre croissant des index Une liste complémentaire sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

#### 3. SÉRIES ET FORMES DE JEU

##### MESSIEURS

- SÉRIE 1 Messieurs : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour  
Index inférieur ou égal à 11.4
- SÉRIE 2 Messieurs : Score Maximum (Double Par)\* / 36 trous / 18 trous par jour  
Index supérieur ou égal à 11,5

##### DAMES

- SÉRIE 1 Dames : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour  
Index inférieur ou égal à 14.4
- SÉRIE 2 Dames : Score Maximum (Double Par)\* / 36 trous / 18 trous par jour  
Index supérieur ou égal à 14,5

\*Score Maximum (Double Par) :

Par 3 = 6 coups maximum joués

Par 4 = 8 coups maximum joués

Par 5 = 10 coups maximum joués

#### 4. MARQUES DE DÉPART

- **BLANCHES** : SÉRIE 1 MESSIEURS
- **JAUNES** : SÉRIE 2 MESSIEURS
- **BLEUES** : SÉRIE 1 DAMES
- **ROUGES** : SÉRIE 2 DAMES

#### 5. ENGAGEMENTS

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux épreuves organisées par la LRGR suivantes.

5/1 - Les droits d'engagement **sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion** sont de :

- **SÉRIE 1**
  - Abonné d'un club Réunion : 70 €
  - Autre : 80 €
- **SÉRIE 2**
  - Abonné d'un club Réunion : 60 €
  - Autre : 70 €

**Pour les joueurs de 19 à 25 ans** : 50% de réduction

**Pour les joueurs de 18 ans et moins** : les droits d'engagement sont de 30 € pour tous.

Ces droits comprennent les journées de compétition **et une journée d'entraînement pour les joueurs de la SÉRIE 1.**  
**!!! Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant sera redevable de son green fee au tarif public. !!!**

5/2 - Tout joueur doit être en règle des droits de jeu antérieur (y compris green fee) vis-à-vis de la Ligue et du club hôte.

#### 6. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

**Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription** LRGR disponible dans les trois clubs ou sur le site de la Ligue. Cette fiche d'inscription est à remplir et, **avant le LUNDI 29 AVRIL à 12 heures, à retourner par mail à [ligue.golf.reunion@wanadoo.fr](mailto:ligue.golf.reunion@wanadoo.fr)**

**Le paiement des droits d'engagement** s'effectuera au plus tard à cette même date soit par :

- **Virement** : Envoyer un justificatif du virement effectué au profit de la LRGR (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement) à [ligue.golf.reunion@wanadoo.fr](mailto:ligue.golf.reunion@wanadoo.fr).

**OU**

- **Paiement en ligne** à [https://jepaieenligne.systempay.fr/LIGUE\\_REUNIONNAISE\\_DE\\_GOLF](https://jepaieenligne.systempay.fr/LIGUE_REUNIONNAISE_DE_GOLF) (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans le message d'accompagnement).

Les départs définitifs seront transmis aux clubs le JEUDI 2 MAI au plus tard.

#### 7. DÉPARTAGE DES EX AEQUO

En cas d'égalité pour la première place, le départage en Play-off trou par trou se fera sur le trou 18, autant de fois que nécessaire.

En cas d'impossibilité de terminer le Play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

#### 8. RÉSULTATS ET RÉCLAMATIONS

Toutes les joueuses et joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueuses ou joueurs non présents avec les autres joueuses ou joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.

Les joueuses et joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, lorsque la joueuse ou le joueur aura quitté la zone de recording.

Toute réclamation devra être formulée par écrit avant la signature des cartes de scores et remise au responsable du recording.

**9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE ET ARBITRAGE**

L'épreuve est sous la responsabilité de la Commission Sportive du GCC.

Le comité de l'épreuve est constitué de :

- 1 représentant du club organisateur
  - 1 représentant de la Ligue
  - 1 représentant du corps arbitral
- } leur présence est indispensable.

**10. PRIX**

Une liste complète des prix sera affichée au Golf du Colorado le DIMANCHE 5 MAI. La remise des prix se fera le DIMANCHE 5 MAI à 18h30 et sera suivie d'un cocktail.

**11. VOITURETTES**

Interdites aux joueurs et à leur cadet, sauf pour les joueurs handigolf titulaires du Medical Pass avec la mention « Buggy : yes ».

**12. RECONNAISSANCE DU PARCOURS**

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour la SÉRIE 1 et s'effectuera soit le MERCREDI 1er, soit le JEUDI 2 MAI, uniquement **sur réservation à compter du MERCREDI 24 AVRIL** par téléphone au 0262 23 79 50 (Golf du Colorado). La reconnaissance se fait sur le Parcours 12 trous dont les trous 1 & 10 ne sont pas joués lors de l'épreuve. Les 10 trous joués lors de l'épreuve sont :

Plan du Parcours Colorado 18 trous



Commission Sportive LRGR  
18 AVRIL 2024